



COMMUNIQUE DE PRESSE

SUCCÈS DE LA PREMIÈRE PHASE DU PLAN DE RELANCE : AVANCÉES DES PROGRAMMES, FORTE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS ET RENFORCEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2020

Paris et Boston, le 29 juin 2021 – 20h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce ses résultats annuels 2020 arrêtés par le Conseil d'administration du 27 mai 2021. Le rapport financier annuel est mis à la disposition du public sur le site Internet de la société.

À cette occasion, Hugo Brugière, PDG de Néovacs, déclare : « *Je suis fier de pouvoir présenter aujourd'hui le premier bilan de notre plan de relance de Néovacs. Un peu plus d'1 an après la validation de notre projet par le Tribunal de commerce, nous avons relancé nos programmes de recherche, engagé le processus d'élargissement de notre activité avec l'investissement dans des sociétés innovantes, amélioré nos résultats et reconstitué les réserves financières de l'entreprise. Tout cela n'aurait été possible sans le travail des équipes, que je tiens à saluer, et le recours aux lignes de financement obligatoire. Nous allons poursuivre en 2021 avec ambition et détermination pour prouver que Néovacs est une société innovante qui doit compter dans l'univers de la santé.* »

Programmes de recherche autour de sa plateforme technologique Kinoïde®

Le plan de continuation de Néovacs présenté par HBR Investment Group a été arrêté par le Tribunal de commerce de Paris dans un jugement rendu le vendredi 15 mai 2020, mettant ainsi fin à la procédure de redressement judiciaire engagée après la déclaration de cessation des paiements intervenue en novembre 2019. Le plan a permis de relancer l'activité de développement historique et d'étendre l'expertise du Groupe à d'autres activités dans un cadre financier assaini et renforcé.

Dans le cadre de ce plan, Néovacs a relancé ses activités dans les deux domaines de recherche actuels, le **lupus** et les **allergies**, autour de sa plateforme technologique Kinoïde® et annoncé, le 11 mai dernier, la publication de ses travaux précliniques dans le traitement de l'asthme dans la prestigieuse revue Nature Communications.

À ce titre, Néovacs a déposé, en septembre 2020, avec les équipes académiques de l'INSERM et de l'Institut Pasteur, une nouvelle demande de brevet issu de sa technologie Kinoïde® portant sur un « produit immunogène comprenant un fragment d'IgE pour le traitement des troubles inflammatoires à médiation d'IgE ». L'invention ainsi protégée concerne un vaccin thérapeutique et son utilisation pour traiter des troubles associés à une expression d'IgE aberrantes, en particulier des allergies à médiation IgE telles que les allergies alimentaires, les réponses au venin et la survenue de chocs anaphylactiques. Ce vaccin pourrait, à terme, être utilisé chez des sujets sensibles à tout type d'allergène et compléterait l'utilisation des produits Kinoïde®, notamment les Kinoïde® IL-4 et IL-13, déjà brevetés par Néovacs avec les mêmes partenaires académiques.

En parallèle, Néovacs a terminé le transfert de la R&D vers le département Production, des procédés de fabrication des Kinoïde® IL-4 et IL-13. Le département Production est désormais en cours d'études de développement et de « *scale up* » nécessaires à la fabrication selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF), jalon indispensable pour la mise en place des prochains essais en allergies. Ces études de développement préindustriel sont un passage obligé pour tout produit pharmaceutique. Elles permettent de déterminer et d'optimiser chacune des étapes de fabrication et de produire des lots de tailles plus importantes en garantissant la qualité du produit. Ces Kinoïde® seront testés dans le cadre d'un essai de Phase I/IIa après autorisation réglementaire pour lequel Néovacs a sécurisé une trésorerie de 15 M€, soit 43% des ressources disponibles (35 M€).

Enfin, les relations avec les agences règlementaires françaises et européennes continuent sur la base des nouveaux critères (BICLA¹ et LLDAS² notamment) à prendre en compte pour évaluer les patients atteints de lupus. En Parallèle, un dossier est en cours de préparation avec les autorités réglementaires chinoises, qui ont déjà validé le critère LLDAS dans le lupus dans d'autres essais cliniques, pour déterminer les conditions nécessaires à la poursuite du développement clinique du produit en Chine, avec Biosense, le partenaire de Néovacs. Ces discussions avec les autorités réglementaires sont un préalable à la poursuite des essais cliniques dans ce domaine.

Programme d'investissement dans des sociétés innovantes

En parallèle du développement de son propre portefeuille de programmes cliniques dans le Lupus et les Allergies, Néovacs a pour objectif de mettre à profit les compétences de son équipe scientifique expérimentée pour identifier des projets prometteurs, aussi bien dans le développement de candidats-médicaments (BioTech) que de dispositifs médicaux (MedTech). Ces projets seront alors financés et accompagnés sur le plan managérial par Néovacs. Cette activité permettra de diversifier le risque porté par Néovacs en investissant dans des projets ambitieux mais réalistes.

Grâce aux fonds levés par le recours aux lignes de financements, Néovacs a engagé en 2020 la première phase de ce plan avec la constitution d'une réserve de trésorerie immédiatement mobilisable. Cette étape préliminaire était indispensable afin de disposer des moyens financiers de saisir les opportunités identifiées.

À ce jour, cette réserve s'élève à environ 20 M€, soit 57% de la trésorerie disponible.

Le processus de sélection des dossiers avance et Néovacs étudie actuellement 9 opportunités d'investissement dans des sociétés innovantes à la recherche de partenaires. Ces dossiers ont tous reçus une pré-validation scientifique par le Comité d'investissement et les négociations portent actuellement sur les modalités de prise de participation. À ce stade, Néovacs ne s'engage pas sur l'issue de ces discussions, menées dans l'intérêt des actionnaires de la société, et communiquera sur toutes prises de participations.

Amélioration des résultats

La mise en œuvre du nouveau plan stratégique a été réalisée dans un cadre financier strict.

Le résultat d'exploitation a ainsi été amélioré de 4,7 M€ en un an, passant de -8,2 M€ en 2019 à -3,5 M€ en 2020. La société a notamment réduit son effectif moyen de 23 personnes en 2019 à 15 personnes en 2020.

¹ Based Combined Lupus Assessment

² Lupus low disease activity state

Le résultat net 2020 ressort à -6,1 M€ (-7,5 M€ en 2019), essentiellement en raison de la charge exceptionnelle liée à un accord conclu dans le cadre du plan de continuation.

Très nette renforcement de la trésorerie disponible

Afin de sécuriser les moyens de financer son développement, Néovacs a eu recours à deux lignes de financement obligataire. Ces lignes ont été utilisées à hauteur de 14 M€ sur l'exercice 2020, permettant de porter la trésorerie de 1,3 M€ à fin 2019 à 10,0 M€ à fin 2020 et de faire passer les fonds propres de 1,8 M€ à 9,6 M€ en 1 an. L'endettement financier reste limité à 0,4 M€.

Au ce jour, grâce à des tirages sur les lignes de financement, Néovacs affiche une trésorerie disponible de 35 M€ et une capacité résiduelle de tirage de plus de 6 M€.

Néovacs dispose ainsi des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse financière
nbouchez@actus.fr
01 53 67 36 74